

L'an deux mille vingt, le 09 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, sur convocation en date du 05 novembre 2020, s'est réuni sous la présidence d'Yves MERCIER, Maire de Voglans, en nombre prescrit par la loi, Salle Terre Nue au Complexe Noël MERCIER, qui fera office de salle du Conseil Municipal, afin de respecter la distanciation sociale.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, et le neuf novembre à vingt heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le conseil municipal de la Commune de VOGLANS,

Etaient présents les Conseillers Municipaux : MERCIER Yves, BERNON Martine, BERNOU Malika, BURDET Eric, CAVALLO Sandrine, CONVERT Jacques, CHERPIN Anne, CROSET Mathieu, DEVEZE Ophélie, GARON-GUINAUD Sylvain, GOUJON Alain, NOIRAY Jean, POTHIER Cédric, PULLI Nadia, SICOLI Carmela, TETAZ Isabelle, THERME Sébastien.

Absents : Floriane PALUMBO, J-Claude POULILLIAN

Procurations : Aucune

Secrétaire de séance : Malika BERNOU

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce procès-verbal, sachant qu'étaient absents ce jour-là : Anne CHERPIN, Floriane PALUMBO, Sylvain GARON-GUINAUD (pouvoir à M. CROSET)

Le Conseil municipal approuve ce procès-verbal.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

I- FINANCES

Monsieur Jacques CONVERT présente les 2 décisions modificatives nécessaires pour terminer l'exercice 2020.

1°) Budget principal- Décision modificative n° 1

M. Convert informe le conseil municipal que pour parer à un dépassement de crédits sur le chapitre 012 réservés aux charges de personnel et frais assimilés, il est nécessaire d'opérer à des mouvements de crédits.

Pour cela, il propose de procéder au virement de 20 000 € réservés aux dépenses imprévues du chapitre 022 au compte 6218 du chapitre 012 ainsi qu'au virement de 5000€ du compte 6042/chapitre 011 réservé aux Achats et Prestations de service sur ce même compte 6218 du chapitre 012.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Accepte de procéder aux mouvements de crédits tels que l'a proposé Monsieur le maire, à savoir :

- Chapitre 022 – dépenses imprévues	- 20 000 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel - compte 6218	+ 20 000 €
- Chapitre 011- Achats et prestations de service	- 5000€
- Chapitre 012- Charges de personnel - compte 6218	+ 5000€

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

2°) Budget principal- Décision modificative n° 2

Monsieur Convert informe le conseil municipal qu'il convient d'amortir sur l'exercice budgétaire 2020 les mandats enregistrés au compte 2041582 comptabilisés en 2019 pour une valeur de 5577€.

Il propose les écritures suivantes :

- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 5577€
- Chapitre 042 (dépenses de fonctionnement) - Opération d'ordre de transfert entre sections (compte 6811)	+ 5577€
- Chapitre 021- Virement de la section de fonctionnement	- 5577€
- Chapitre 040- (recettes d'investissement)	

- Opération d'ordre de transfert entre sections (compte 28041582)
+ 5577€

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Accepte de procéder aux écritures comme proposées ci-dessus.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

3°) Exonération des loyers du restaurant « La Française

M. le maire explique à l'assemblée que le restaurant a dû restreindre son activité pendant la période des travaux ; ce qui a pu nuire au bon fonctionnement du commerce ; il propose exceptionnellement l'exonération des loyers de juin, juillet, août et septembre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE l'exonération de 4 mois de loyers du restaurant La Française

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

II – AMENAGEMENT DE L'ESPACE

1°) Madame Sandrine CAVALLO présente les autorisations d'urbanisme traitées depuis la dernière réunion du conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2020

LISTE PC / DP / CU / AT accordés, refusés, retirés, annulés ou sans suite depuis le Conseil Municipal du 05/10/2020

DOSSIER N°	DEMANDEUR	DATE DE DEPÔT	NATURE DE LA DEMANDE	LIEU DES TRAVAUX	AVIS
PERMIS DE CONSTRUIRE					
PC 20 C 1011	M. et Mme DORMANT	10/09/2020	Extension d'une habitation	216 allée de la Colline des Chênes	Accordé le 12/10/2020
PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF					
PC 14 C 1005M02	HSAINE Mohammed	29/09/2020	Suppression de 2 pergolas, modification de l'accès et de la clôture	362 chemin de Gorn	Accordé le 21/10/2020
PC 11 C 1006M01	SHREIR Mohammed	28/05/2020	Régularisation de la fermeture d'un abri ouvert et pose d'une clôture	515 rue de la Plaine	Rejet tacite le 27/09/2020
DECLARATIONS PREALABLES					
DP 20 C 5024	PEDROSA CARDOSO Paulo	10/08/2020	Construction d'une piscine enterrée	40 allée du Domaine des Massettes	Accordée le 12/10/2020
DP 20 C 5025	VARLET Thibault	11/08/2020	Changement des huisseries et pose de volets roulants	232 rue Bouvard Dessus	Accordée le 12/10/2020
DP 20 C 5026	GREEN PLANET (BAPTISTE JL)	17/09/2020	Pose de panneaux solaires photovoltaïques	70 chemin de l'Epine	Accordée le 12/10/2020
DP 20 C 5027	MORETTO Jean-Patrick	24/09/2020	Création d'un garage en extension de la maison	70 rue de la Plaine	Accordée le 05/11/2020
DP 20 C 5028	HUMBERT-BESSON Philippe	24/09/2020	Extension d'une habitation	87 allée de la Colline des Chênes	Accordée le 12/10/2020
DP 20 C 5029	ZAMIAR Antoine	01/10/2020	Pose de volets roulants et mise en place d'un portillon	4 rue Centrale	Accordée le 14/10/2020
DP 20 C 5030	TAKARSKI Patrick	05/10/2020	Remplacement des huisseries et des volets	378 rue de la Plaine	Accordée le 04/11/2020

Erreur sur le lien des travaux de M. et Mme Dormant (PC 20C1011) : Allée des 8 Clochers

DP 20 C 5031	PIGNOT Jeannine	05/10/2020	Pose d'une clôture partielle	161 chemin du Berlinguet	Refusée le 12/10/2020
DP 20 C 5032	JEMMAL Jounaïdi	06/10/2020	Construction d'une piscine enterrée	1160 rue des Belledonnes	Accordée le 20/10/2020
DP 20 C 5034	LAMBERT Alexis	09/10/2020	Régularisation construction d'un abri de jardin	89 allée des Vergers de Bouvard	Accordée le 05/11/2020
DP 20 C 5035	PIGNOT Jeannine	15/10/2020	Pose d'une clôture partielle	161 chemin du Berlinguet	Accordée le 30/10/2020
DP 20 C 5036	CONVERT Jacques	20/10/2020	Remplacement d'une clôture et d'un portail	45 chemin des Vignes	Accordée le 30/10/2020
DP 20 C 5038	BEUCLIER Hélène	29/10/2020	Régularisation de la hauteur garage construit et de la réfection de la toiture	352 rue de la Plaine	Accordée le 06/11/2020

AUTORISATION D'AMENAGER UN ERP

AT 20 C 0001	COMMUNE DE VOGLANS	07/07/2020	Mise aux normes accessibilité groupe scolaire	32 chemin de Sonnaz	Refusée le 01/10/2020
AT 20 C 0004	COMMUNE DE VOGLANS	19/10/2020	Mise aux normes accessibilité groupe scolaire	32 chemin de Sonnaz	Accordée le 05/11/2020

CERTIFICATS D'URBANISME

CU _u 20 C 2024	COTUT Ioan	03/09/2020	Projet de construction d'une maison et d'un garage double	36 rue Centrale	Favorable le 27/10/2020
CU 20 C 2031	Maître FAVRE	06/10/2020	Local JS INVEST	40 rue de la Françon	Arrêté le 08/10/2020
CU 20 C 2032	CABINET PHILIPPE	15/10/2020	Local SCI PHICHAMAN	533 rue de la Prairie	Arrêté le 16/10/2020
CU 20 C 2033	Maître BRUNEL	21/10/2020	Appartement PROVENT-CLARET	376 chemin de Sonnaz	Arrêté le 22/10/2020
CU 20 C 2034	Maître ASSIER	27/10/2020	Maison YILMAZ	519 rue de la Plaine	Arrêté le 30/10/2020

CU 20 C 2035	SCP DELAVENAY BLANC-RESPAUD	03/11/2020	Appartement SENTIS	790 rue Centrale	Arrêté le 05/11/2020
CU 20 C 2036	Maître CHAPAT	06/11/2020	Maison DENARIE	103 allée de l'Orée du Lac	Arrêté le 06/11/2020

2°) Régularisation d'emprise- Chemin de Sonnaz- Propriété FAVROT

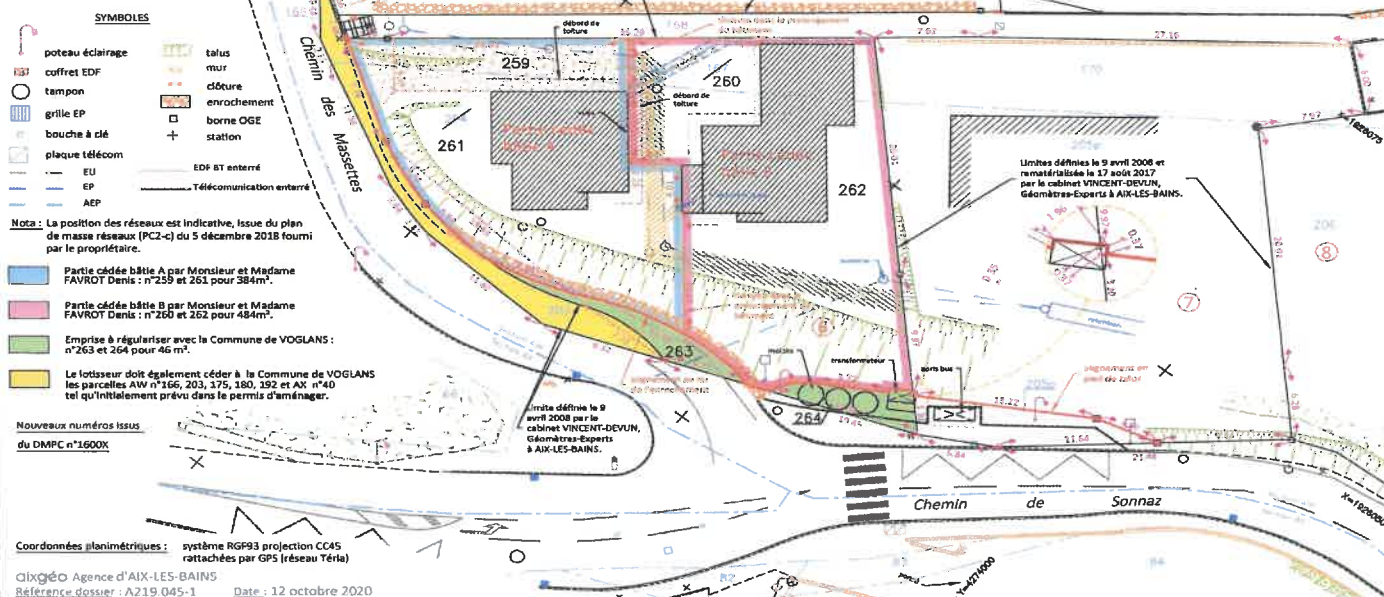
Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement de la voirie « chemin de Sonnaz », il est nécessaire pour la commune d'acquiescer du foncier.

Il est convenu d'acquiescer les parcelles AW 263 et AW 264 (ex AW 204p) d'une superficie de 46 m² appartenant à M. et Mme FAVROT Denis.

PROPRIETE FAVROT

Plan de division

Echelle : 1/250ème



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain.

Pour : 16 (Mme SICOLI ne prend pas part au vote de par son adresse de domicile)

Contre : 0

Abstention : 0

3°) Régularisation d'emprise- Chemin de Sonnaz- Propriété PASCAL

Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement de la voirie « chemin de Sonnaz », il est nécessaire pour la commune d'acquérir du foncier.

Il est convenu d'acquérir Parcelle AW 258 (ex AW 205p) d'une surface de 45 m2 appartenant à M. Nicolas PASCAL.

- borne OGE nouvelle
 - marque peinte nouvelle
 - clou d'arpentage nouveau
- Implantés le 17 octobre 2019

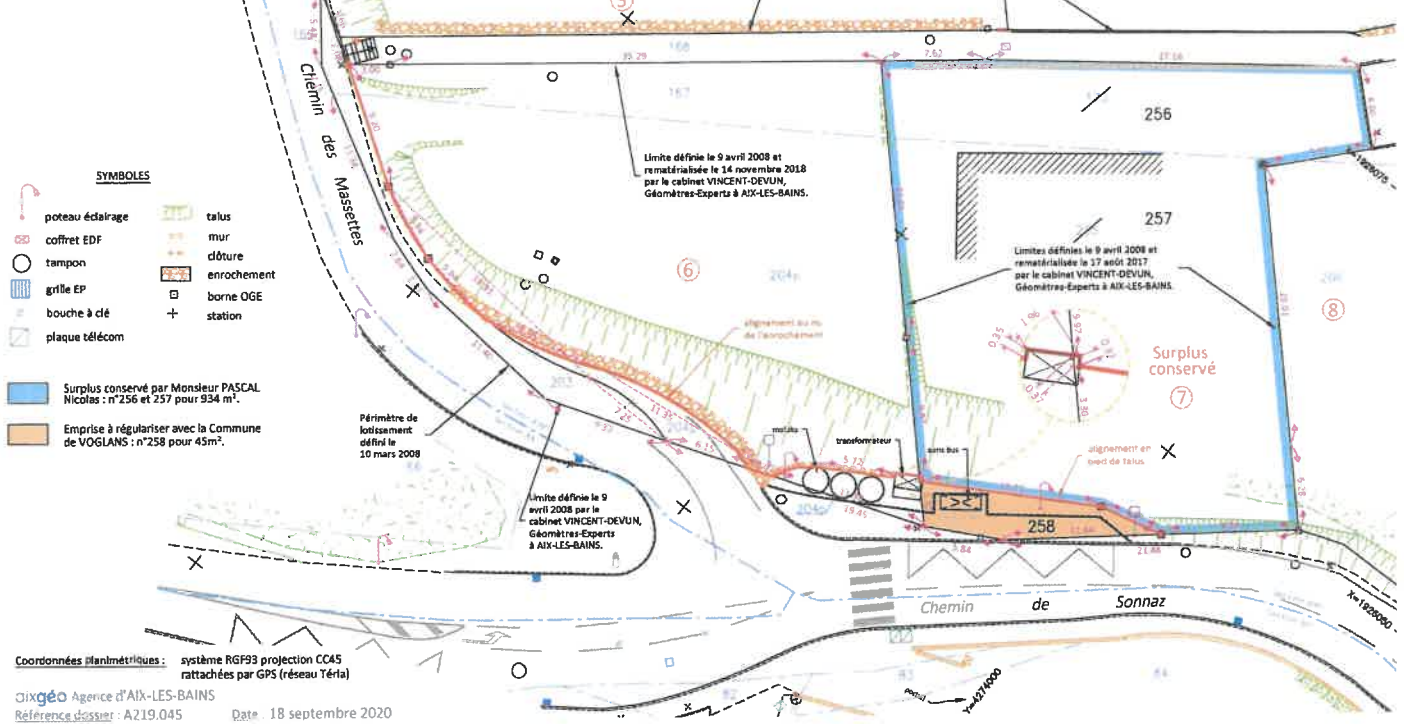


PROPRIETE PASCAL

Régularisation d'emprise, Lotissement "Le Domaine des Massettes"

Plan de division

Echelle : 1/250ème



Coordonnées (planimétriques) : système RGF93 projection CCAS rattachées par GPS (réseau Téria)
aixgéO Agence d'AIX-LES-BAINS
Référence dossier : A219.045 Date : 18 septembre 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

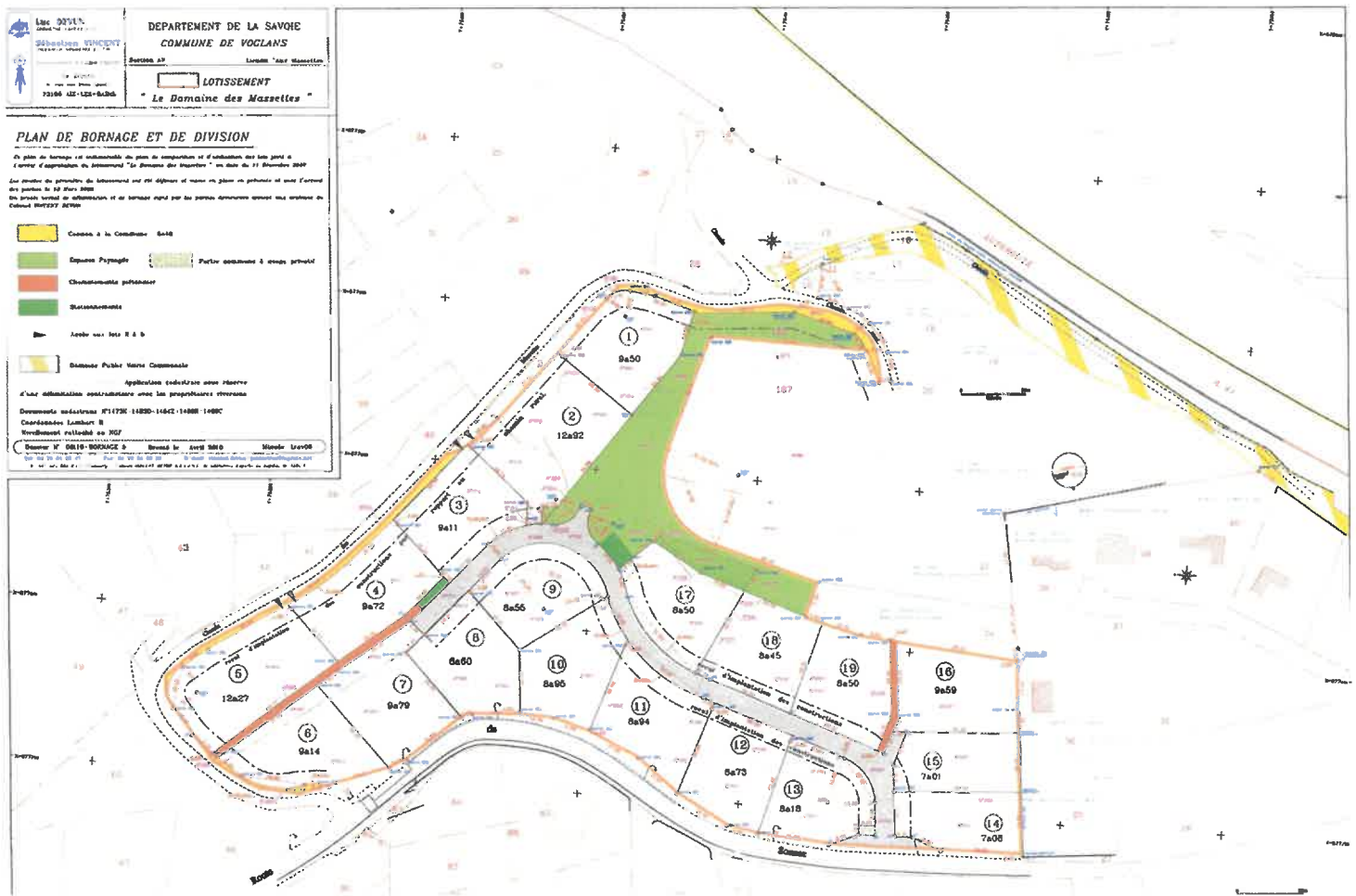
AUTORISE M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain.

Pour : 16 (Mme SICOLI ne prend pas part au vote de par son adresse de domicile)
Contre : 0
Abstention : 0

4°) Régularisation d'emprise- Chemin des Massettes- Brogny Investissement/SARL AMF

Monsieur le maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement de la voirie « chemin de Sonnaz », il est nécessaire pour la commune d'acquérir du foncier.

Il est convenu d'acquérir les parcelles AW 166, AW 203, AW 175, AW 180, AW 192 et AX 40 appartenant à la société BROGNY INVESTISSEMENT/SARL AMF



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE M. le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain.

Pour : 16 (Mme SICOLI ne prend pas part au vote de par son adresse de domicile)
 Contre : 0
 Abstention : 0

III – TRAVAUX

Monsieur BURDET Eric informe l'assemblée de l'avancée des travaux en cours

- Aménagement extérieur du cimetière :

En voie d'achèvement (pose de géotextile + fleurissement). Reste à prévoir un accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite). M. Noiray témoigne de la difficulté d'accès à certains endroits pour les fauteuils roulants.



- Reclassement du groupe scolaire en 4^{ème} catégorie

Accord de la Sous-Commission Consultative Départementale de Sécurité après un 1^{er} refus relatif aux normes PMR (problème d'accès à la bibliothèque + ascenseur : demande de dérogation)

Lancement de la consultation en fin de semaine pour un démarrage des travaux en juillet.

- Restaurant « La Française »

Le bâtiment en lui-même est terminé après la finalisation de l'étanchéité du toit. Le revêtement de la cour sera effectué en béton désactivé après la reconstruction du muret en bord de trottoir qui avait été démolé pour la mise en place de bungalows de substitution à la cuisine pour la durée du chantier et la reprise des réseaux secs et humides.

IV- EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Mme Bernon rapporte à l'assemblée le nouveau protocole sanitaire mis en place au sein du groupe scolaire : masque obligatoire pour tous les enfants à partir du CP, désinfection supplémentaire des sanitaires et points contacts dans la matinée, fonctionnement de la




restauration et du périscolaire en groupes classe pour éviter le brassage des enfants. Si les effectifs ne justifient, utilisation d'un local supplémentaire pour la garderie du soir (gymnase).



L'accueil à Planet Jeunes s'est bien déroulé pendant les vacances d'automne ; un bilan sera présenté lors du prochain conseil. Le centre est ouvert le mercredi avec un protocole semblable à celui des écoles (43 enfants étaient présents le mercredi 04 novembre).

V - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Mme Bernou prend la parole pour présenter les manifestations et l'annulation des principaux évènements prévus sur le mois de novembre/décembre en raison du contexte sanitaire actuel.

DATES	Thématiques	Heures	Lieux
Dimanche 1 ^{er} novembre	Cérémonie commémorative Rassemblement à 9h30.	 9h40	Monument aux morts
Dimanche 8 novembre	Vogue de la Saint Martin organisée par APE	 De 10h 30 à 17h	Place du Village
Mercredi 11 novembre	Cérémonie commémorative En comité restreint	11h30	Monument aux morts
Vendredi 4 DECEMBRE	spectacle des raconte- nouns sur le thème du voyage Pour les enfants de 4 à 8 ans	 De 18h à 18h30.	BIBLIOTHEQUE VOGL'EN LYRE

Elle explique à l'assemblée la volonté de la municipalité d'organiser si le contexte sanitaire le permet une soirée un peu festive le 04 décembre prochain, en lien avec les illuminations et en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves mais rien n'est fixé pour le moment.

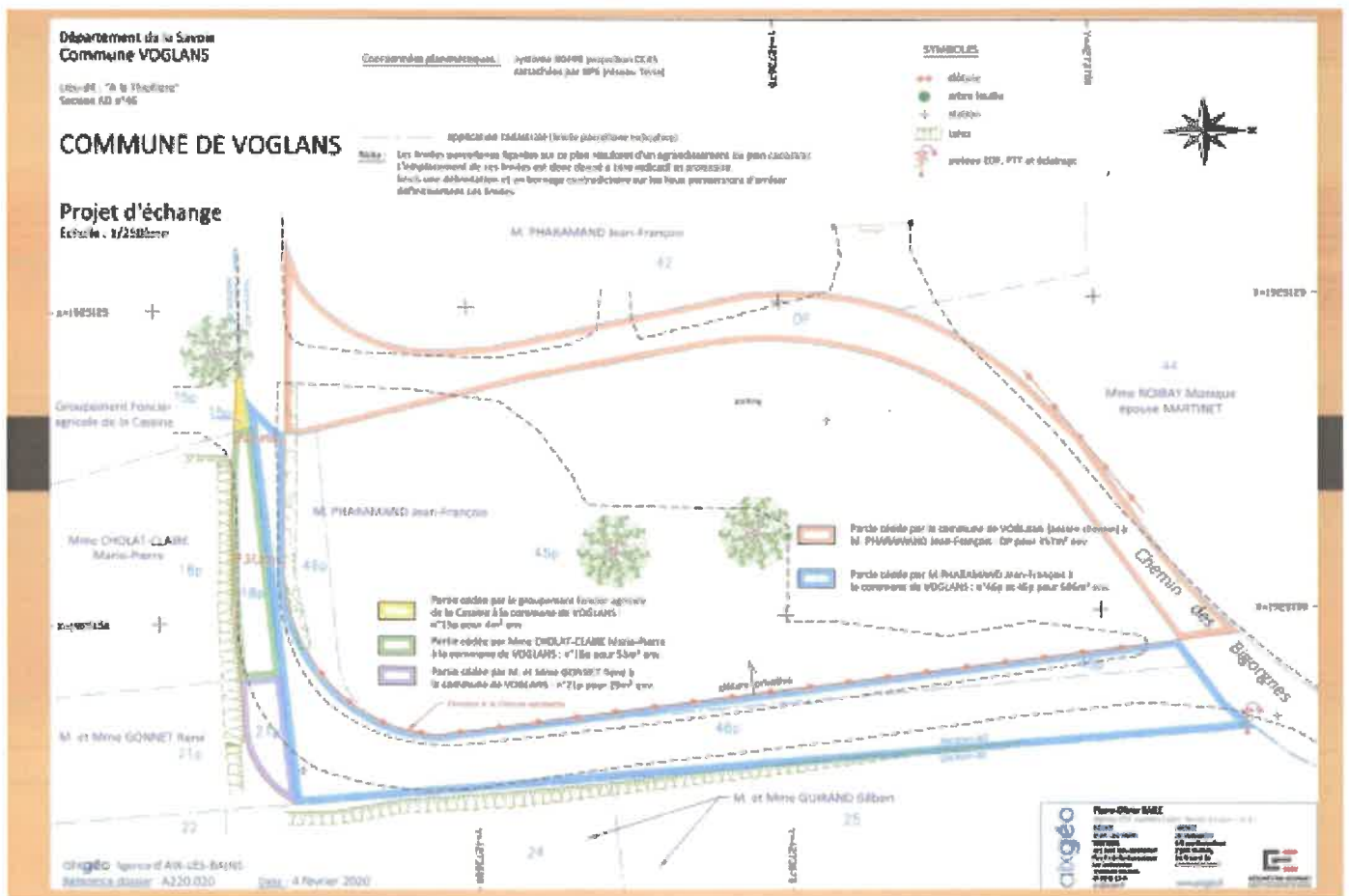
VI- DIVERS ET INFORMATIONS

- M. le maire explique à l'assemblée que dans le cadre de sa mutation, l'agent municipal Isabelle Hurstel fait l'objet d'une mise à disposition à la mairie de Viviers-du-lac via une convention entre les 2 communes.

Ainsi, Mme Hurstel est mobilisée au Viviers-du-lac tous les mardis matin et vendredis matin jusqu'à sa date de départ officielle pour assurer une bonne transition dans la collectivité d'accueil. Elle sera de la même manière mise à disposition de la mairie de Voglans certaines demi-journées de janvier pour pallier au strict nécessaire à la vacance de poste jusqu'à l'arrivée de son/sa remplaçant (e). Le jury de recrutement pour assurer son remplacement est fixé au 03 décembre après-midi.

- Par délibération en date du 24 février 2020, le conseil municipal a envisagé la désaffectation et le déclassement d'une partie du chemin des Bigornes.

Conformément à la réglementation en vigueur, une enquête publique doit être réalisée pour recueillir les observations du public. Elle se déroulera du 1^{er} décembre au 17 décembre inclus.

















Monsieur le maire a signé un arrêté à cet effet.

- Remarque de M. CROSET : la signalisation du chemin des Bigornes n'est pas évidente et la chaussée n'est pas en très bon état.
- Information de M. CONVERT : les élus seront sollicités pour la distribution des colis de Noël pour les 70 ans et plus courant décembre (environ 160 colis)
- Question de M. NOIRAY : la fermeture du camp des gens du voyage est-elle prévue et quand ?
M. le maire répond que la fermeture est prévue cette semaine (vu avec le CISALB)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire remercie l'ensemble des conseillers municipaux et clôture la séance. La prochaine séance est fixée au 07 décembre 2020.

Le Maire, Yves MERCIER

Séance du 09 novembre 2020

NOM - PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
MERCIER Yves	Maire	
BERNON Martine	1 ^{ère} adjointe	
CONVERT Jacques	2 ^{ème} adjoint	
CAVALLO Sandrine	3 ^{ème} adjointe	
BURDET Eric	4 ^{ème} Adjoint	
BERNOU Malika	5 ^{ème} adjointe	
CHERPIN Anne	Conseillère municipale	
CROSET Mathieu	Conseiller municipal	
DEVEZE Ophélie	Conseillère municipale	
GARON-GUINAUD Sylvain	Conseiller municipal	
GOUJON Alain	Conseiller municipal	
NOIRAY Jean	Conseiller municipal	
PALUMBO Floriane	Conseillère municipale	Absente
POTHIER Cédric	Conseiller municipal	
POULLILIAN Jean-Claude	Conseiller municipal	Absent
PULLI Nadia	Conseillère municipale	
SICOLI Carmela	Conseillère municipale	
TETAZ Isabelle	Conseillère municipale	
THERME Sébastien	Conseiller municipal	